

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté	2019-2020
<b>Code</b> T.TS.S0359.G8A.F.19	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>			
<b>Crédits ECTS *</b> 5 Crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : PT2018 - EE + TP 2017 Semaines 8 à 15 Lundi et/ou mardi			
<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation.			
<b>Compétences effectives :</b> 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.			
<b>Compétence secondaire :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.			
<b>Objectifs :</b> Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion.... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.			
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>			
<b>Contenu :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique, anthropologie des espaces urbains, géographie urbaine.</li> <li>• Méthodologies participatives, TS communautaire.</li> <li>• Exemple de terrains d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.</li> </ul>			
<b>Formes d'enseignement :</b> Cours Ateliers Visites de terrain			

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 26, du lundi 22 au vendredi 26 juin 2020**.  
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire).

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **mardi 1er septembre 2020 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

**10 Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

12.12.2019

**Descriptif validé par \***

Philippe BEURET